

coût est une recette équivalente ? Lorsque la Sécurité sociale paye un médicament ou une visite chez le médecin, l'argent « dépensé » revient dans le circuit économique général de la nation et participe à son enrichissement. « *Le trou de la Sécu* » n'est rien d'autre qu'une différence comptable entre les entrées et les sorties. Il n'y a à aucun moment « évaporation » de la monnaie, donc « coût » réel pour la société dans son ensemble.

Mais revenons à ce qui nous est présenté comme une impasse : le nombre insuffisant d'actifs cotisants. La privatisation est-elle la seule issue ? C'est faire preuve de bien peu d'imagination. Si, à l'origine, il était tout à fait logique d'asseoir le recouvrement des cotisations sociales sur les salaires, puisqu'à cette époque on connaissait le plein emploi et que la part de la main-d'œuvre représentait la majeure partie du prix des choses, il n'en n'est plus de même aujourd'hui. L'évolution des technologies qui a permis une amélioration de la productivité équivalente à la croissance, fait que maintenant la part du travail dans un prix est bien moindre⁹ et que les choses vont continuer dans ce sens. Où est l'impasse ? Il n'y a qu'à s'adapter aux spécificités de notre temps. Si l'on veut des services publics de qualité, ouverts à tous sans distinction, il suffirait d'élargir l'assiette de recouvrement et ceci serait possible par l'instauration de ce que l'on

9. Nous avons donné des éléments d'appréciation dans le chapitre 6.

appelle la « TVA sociale ». Voici ce qui est dit à ce sujet dans le Manifeste contributif pour une politique européenne de développement humain et soutenable¹⁰ :

Alors que la fraction de la population active dans la population totale diminue en raison de l'allongement de la durée de la vie et que, parallèlement, le temps consacré au travail ne cesse de décroître dans la vie active, il devient irréaliste de maintenir le financement des charges sociales principalement sur le revenu du travail, d'autant que cette mesure pénalise fortement les pays européens dans leur politique sociale à laquelle ils sont si attachés. Il serait beaucoup plus judicieux de taxer la consommation en appliquant des règles similaires à celles de la TVA. Cette réforme présenterait un triple avantage :

- *un élargissement de l'assiette des cotisations (la totalité de la valeur ajoutée et non plus la seule part attribuée au travail);*
- *une taxation des importations, une détaxation des exportations;*
- *une imposition au moment de la vente et non plus de la production, avantage de trésorerie non négligeable pour les activités à cycle long, tout particulièrement pour la recherche.*

10. Disponible au Centre international Pierre Mendès France pour l'étude des mutations – 266, Bld St Germain – 75007 – PARIS – Également accessible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.chomage-et-monnaie.org/Penseurs.html>